

M. Caouette: Ma foi! Ça vient de toute façon de la Colombie-Britannique.

M. Leboe: Peu importe d'où il vient. Le gouvernement n'a reçu aucun mandat précis pour présenter un nouveau drapeau. On ne fait donc pas preuve de bravoure ni de courage, mais on appuie trop sur l'importance de ce projet qui ne rallie pas l'opinion de la majorité. Il n'est ni brave, ni courageux, ni sensé de se tenir sur la tête au bord d'un précipice. C'est pourtant ce que fait le premier ministre dans sa carrière politique; il se tient sur la tête au bord d'un précipice.

Aucune mise aux voix sur le projet de résolution relatif au drapeau ne saurait être un vote libre pour les partisans du gouvernement, où qu'ils siègent à la Chambre. Je dis: où qu'ils siègent à la Chambre, car les membres de notre groupe ont constamment appuyé le gouvernement tant qu'il s'occupait de faire adopter son programme législatif, parce que les Canadiens le voulaient ainsi, tout comme nous. Pour le moment, toutefois, il ne saurait être question d'un vote libre, vu que le premier ministre menace ses voisins mêmes de déclencher des élections, dont les Canadiens ne veulent pas, si ce projet de résolution n'est pas adopté. Pour ma part, et j'ai dit au début que je parlais à titre personnel, le premier ministre recourt au chantage en quelque sorte en tenant de pareils propos aux députés qui l'appuient.

M. Rock: Il n'a rien dit de tel.

M. Leboe: Il a dit qu'autrement, nous aurions des élections. J'ai remporté quatre élections sur cinq et l'idée ne me répugne pas particulièrement. S'il se produit un changement ici, je crois que je continuerai à siéger autour d'ici. Je ne serai peut-être pas là-bas, mais je serai sûrement dans ce coin-ci.

En terminant, monsieur l'Orateur...

M. Pigeon: Bravo!

M. Leboe: Je remarque qu'un des députés du Québec applaudit en m'entendant dire que je termine mon discours, mais il est seul à le faire. Comme je l'ai dit le 5 juin:

Je prédis que si l'on en vient à la mise aux voix au sujet du projet de résolution relatif au drapeau, les membres du parti au pouvoir et de l'opposition officielle voteront presque tous selon l'attitude de leurs partis respectifs, ce qui démontrera amplement l'influence qu'exercent les partis politiques; il s'en suivra qu'une mise aux voix représentant sur cette question le véritable désir des électeurs sera reléguée à l'arrière-plan, dans l'espoir qu'en ne tenant pas compte des faits ceux-ci disparaîtront.

On a effectué plus d'un sondage quant à cette mise aux voix. Il y a eu toutes sortes de conjectures. J'estime que c'est une bonne chose. Comme l'a déclaré l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), notre parti favorise le modèle de drapeau à une

seule feuille d'érable. Est-ce là un vote libre? Est-on libre d'agir à son gré? Non. Ce sont là des dictées de parti. La situation est telle qu'une fois le vote pris on verra que les députés ont presque tous voté selon les mots d'ordre de leur parti. Pourquoi pas, en somme? Les partis se sont prononcés sur la question. Pourquoi? Parce que le premier ministre a déclaré qu'il y aura des élections si le projet de résolution n'est pas adopté. Comme la question a été jetée dans l'arène politique, je vous dis, monsieur l'Orateur, qu'on devrait maintenant porter l'affaire devant la population du Canada. Qu'on présente à la population quatre ou cinq dessins différents, y compris le pavillon rouge, qu'elle pourrait choisir au moyen d'un vote transférable. Tous les députés savent ce que c'est qu'un vote transférable. Au cas où quelqu'un l'ignorerait, il s'agit d'un vote où l'on inscrit sur le bulletin les choix en ordre de première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième préférence; si le choix en tête de liste obtient le plus petit nombre de voix, le choix suivant acquiert la première préférence, et ainsi de suite. En fin de compte, un drapeau devrait obtenir une majorité de plus de 50 p. 100 des voix au pays. Nous aurions un drapeau qui pourrait être présenté au Parlement canadien et adopté par la Chambre des communes. Le Canada aurait ainsi un drapeau définitif. Le premier ministre a déclaré que c'est cela qu'il voulait et, s'il veut y parvenir, je lui dis en toute sincérité que c'est la façon de s'y prendre.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, à entendre l'honorable député qui vient de reprendre son siège, je serais porté à lui suggérer de s'asseoir à côté du chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker), parce qu'il a parlé exactement dans le même sens, il a employé les mêmes termes que lui, en poursuivant le même objectif.

Il a déclaré, entre autres, qu'il avait sur son bureau un nombre considérable de lettres dans lesquelles il lui était suggéré de présenter le *Red Ensign* à la Chambre comme drapeau canadien distinctif. Il nous a aussi suggéré, en anglais:

(Traduction)

«Tenez-vous la tête en bas.»

(Texte)

Or, comme nous ne sommes pas habitués à nous tenir sur la tête, mais plutôt sur les pieds, il aurait été préférable qu'il dise: «Stand on your own feet.»

(Traduction)

«Tenez-vous debout.» Mais soyez des Canadiens.